

Le LIEN

Novembre 2014

SOMMAIRE

Compte rendu de l'Audience
auprès du Directeur du 22
octobre 2014

- Réorganisation du cadastre
et Suppression d'emplois
- Trésorerie de Pau CH et
SIE/SPF
- CSP



Remerciements à Solidaires

Alertés par les agents de la trésorerie de Pau CH rencontrés lors de notre dernière visite du 14 octobre et par nos syndiqués du Cadastre le 21 octobre, nous avons demandé une audience en urgence à M. NESA le matin du 22 octobre.

S'agissant pour le Cadastre d'un sujet touchant à la réorganisation subite du service et à un transfert important de tâches vers le site de Pau, M. NESA a accepté de nous recevoir l'après-midi même à 15h00.

Une syndiquée du Cadastre nous accompagnant, elle a informé de son absence sa chef de service... qui a demandé à son syndicat d'être présent également.

Le secrétaire de Solidaires Finances Publiques a donc demandé à M. NESA de le recevoir.

Bien qu'il ait oublié de nous signaler sa venue et que l'audience avait déjà débuté à son arrivée, nous l'avons bien entendu laissé rentrer dans le bureau de M. NESA ... après tout, on n'est jamais assez nombreux pour défendre les agents.

Et puis, surtout, le nouveau secrétaire de Solidaires a pris la peine (sans doute pour se faire pardonner cette petite indécatesse), de rédiger le compte rendu de l'audience – qui plus est très rapidement, mais qui n'évoque que leur présence !

Nous tenons donc ici à l'en remercier, et ceci malgré quelques « erreurs » ou imprécisions que vous trouverez ci-dessous corrigées...

Ainsi, bien évidemment, l'audience a été tenue à la demande de la CGT, et les interventions relatives notamment aux inquiétudes de la trésorerie hospitalière de Pau sont les nôtres, le secrétaire de Solidaires se contentant de prendre des notes pour la rédaction du compte rendu.

Encore merci à lui !

La secrétaire
CGT Finances Publiques 64
Anne Séguier

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE

A la demande de la CGT Finances Publiques 64, le Directeur nous a donc reçus le 22 octobre 14.

Les points suivants ont été abordés :

1) Disparition de l'antenne du Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (PELP) de Bayonne et transfert des tâches à Pau

La Direction est venue informer, le mardi 21 octobre, les agents du PELP de Bayonne que l'antenne serait supprimée, que les tâches seraient transférées à Pau et que les 2 agents de Bayonne (1B et 1C) seraient affectés à d'autres services dès le 3 novembre 2014 !!!

Nous avons exprimé auprès du Directeur les inquiétudes des agents concernés (PELP de

Bayonne et de Pau), tant au regard du respect des règles de gestion et des garanties des agents, qu'au regard des moyens alloués au PELP de Pau pour absorber la tâche importante transférée et pour gérer la réception éventuelle sur Bayonne.

Le Directeur nous a expliqué que cette décision était motivée par les conclusions d'un audit qui soulignait les difficultés énormes de fonctionnement du PELP 64 et la souffrance des agents de Bayonne compte tenu des charges et de l'absence d'un chef de service « permanent » sur place.

Les 2 agents de Bayonne, seront détachés sur des services de Bayonne jusqu'au 1^{er} septembre 2015 (respectivement sur un SIP et sur un SPF), et devront participer au prochain mouvement de

mutation, avec les priorités liées à la suppression de leur poste actuel.

Par contre, les moyens alloués sur Pau semblaient insuffisants (½ETP et peut être ½ ERD). Nous avons demandé plus de précisions à ce sujet, les explications données n'étant pas très claires... Après discussion, MM. NESA, CAGNAT et FERMANEL, présents à l'audience, ont accordé qu'il fallait au minimum 1 ½ ETP.

Ainsi, un agent de la Direction, ayant une expérience Cadastre, ira en renfort du PELP de Pau à temps plein.

Par ailleurs, un agent effectuant actuellement des tâches PELP (évaluation des locaux) et PTGC (topographie) glisserait en totalité vers le PELP.

Par conséquent et ricochet, la Direction perd 1 agent et le PTGC de Pau perd ½ agent...

Notre syndiquée, présente à l'audience et représentant le PELP de Pau, a confirmé que le compte n'y était pas et que le retard actuel, qui s'accroît déjà régulièrement, va encore s'amplifier : les charges de travail ne cessent de progresser et les travaux en cours liés à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ont été confiés au PELP sans le moindre apport d'effectifs !!!

Par ailleurs, le plus grand flou règne sur les modalités d'évaluation par Pau des locaux professionnels du secteur Bayonne.

M. CAGNAT s'appuie sur les directives de la DG qui précise que les dossiers doivent rester là où ils sont (donc Bayonne) et être prélevés au cas par cas.

Notre syndiquée a souligné que le travail ne pourrait pas être effectué dans de bonnes conditions sans les pièces nécessaires et donc qu'un regroupement à Pau était préférable s'ils souhaitaient que le travail soit bien fait...

La réception du public devra être faite à l'endroit où les dossiers se trouveront... donc suivant la décision qui sera prise, ce sera à Bayonne sur rendez-vous (et quelqu'un de Pau devra se déplacer, mais qui ? le chef de service ?) ou ce seront les contribuables qui viendront sur Pau.

Il semblerait que Pau pourrait être retenu, mais un groupe de travail avec tous les membres du PELP est nécessaire.

M. NESA a indiqué qu'il viendrait rencontrer les agents le 7 novembre prochain, puis qu'il tiendrait au courant les organisations syndicales des suites en janvier 2015.

Nous avons souligné que la précipitation de la décision n'était pas justifiée et qu'une réflexion en amont aurait pu être menée.

Nous avons également alerté le directeur sur nos inquiétudes en terme de règles de gestion : nous refusons que les agents puissent être bougés à volonté et sur le bon vouloir des directeurs, quasiment du jour au lendemain, sans étudier les conséquences sur les autres services et les autres agents... En effet, résoudre une situation de souffrance dans la précipitation pour en recréer une autre par ricochet ne nous semble pas très constructif !

Par ailleurs, s'agissant des moyens alloués au PELP, nous sommes dubitatifs sur un possible transfert d'emplois : n'oublions pas les nouvelles suppressions qu'il va falloir caser en 2015, à savoir 21 emplois en moins...

2) Inquiétudes à la trésorerie de Pau CH et dans les services des SIE et SPF

Nous avons relayé auprès du Directeur les inquiétudes des agents de la Trésorerie Hospitalière de Pau.

En effet, quand nous les avons rencontrés, lors de notre dernière visite dans le poste, a été évoqué la possible centralisation à la trésorerie Pau CH, dès le début de l'année 2015, des missions hospitalières actuellement exercées à Orthez et Oloron en particulier.

Nous avons déjà rassuré les agents dès lors que ce sujet n'avait pas fait l'objet, à ce jour, de discussions dans les instances de concertation (CTL, CAP) et qu'il serait donc étonnant qu'un tel dispositif puisse se mettre en place dans la rapidité compte tenu des lourdes conséquences qu'il implique notamment en terme d'emplois, de dimensionnement des locaux, etc... .

Lors de l'audience, nous avons donc posé la question sur l'évolution des conditions d'exercice des missions hospitalières dans le département. Le Directeur a été clair et précis, il n'y a aucun projet de restructuration envisagé à ce jour.

Il en a profité pour faire taire également les rumeurs sur le transfert possible de l'enregistrement vers les Services de Publicité Foncière... du moins à court terme !

3) CSP de régularisation : panique à bord !

La Direction a souligné un retard important et demandé qu'il soit rattrapé dans un calendrier plus que contraint : Oui Monsieur le Directeur, Bien Monsieur le Directeur ! Les agents feront ce qu'ils pourront avec les moyens actuels !